



L'UE peut devenir le chef de file mondial de l'administration publique en matière de transparence et d'éthique

Communiqué de presse n° 4/2020 - 26/10/2020

Selon la Médiatrice européenne, **Emily O'Reilly**, l'Union européenne peut et doit devenir le chef de file mondial de l'administration publique en matière de transparence et d'éthique.

Lors de son intervention à l' [événement \[Lien\]](#), qui célébrait le **25 e anniversaire** de l'institution, M me O'Reilly a déclaré :

« La pandémie nous a fortement rappelé le besoin vital d'excellents services publics et de l'importance d'une confiance maximale des citoyens en leur administration. Gouverner sans cette confiance empêche de trouver les réponses efficaces et nécessaires pour faire face au virus. »

Et d'ajouter : « La transparence et l'esprit d'ouverture ne sont pas des concepts abstraits. Lorsqu'ils sont inexistantes ou détruits, le tissu du contrat social entre ceux qui gouvernent et ceux qui sont gouvernés est endommagé, ce qui a des conséquences négatives de part et d'autre. »

Elle a aussi remarqué que, même si aucune administration n'est parfaite, l'administration de l'UE a des standards élevés et peut utiliser son pouvoir d'influence pour faire changer la



situation au niveau mondial.

« La démocratie est basée sur la confiance mais aussi sur un système d'équilibre des pouvoirs. Les citoyens ont besoin de savoir que les organismes de contrôle travaillent en toute indépendance et exclusivement dans l'intérêt du public. Nous avons pu observer à travers le monde, mais aussi dans certaines parties de l'UE, les dommages causés à la démocratie lorsque le pouvoir est exercé au mépris de cette fonction de contrôle indépendant. L'UE peut et doit montrer son leadership en soutenant massivement ce contrôle indépendant et l'excellence de l'administration publique », a-t-elle expliqué.

La Médiatrice a précisé que, de moindre envergure et avec peu de ressources lors de sa création, l'institution du Médiateur joue aujourd'hui un rôle significatif pour soutenir les administrations de l'UE à ces fins. Cependant, il reste encore beaucoup à faire dans plusieurs domaines et la Médiatrice va poursuivre ses efforts pour continuer à faire progresser la situation.

« Les traités de l'UE confèrent un rôle vital au Médiateur européen et la Charte des droits fondamentaux stipule que les citoyens ont fondamentalement droit à une bonne administration. J'ai l'intention de poursuivre ma forte collaboration avec les institutions, agences et organismes de l'UE afin d'obtenir des résultats encore plus probants pour les citoyens de l'UE dans les années à venir où de nombreux défis seront à relever. »

Pour avoir un aperçu des principales réalisations du Médiateur européen depuis 1995, merci de bien vouloir cliquer [ici \[Lien\]](#).

Vous pouvez lire l'intégralité du discours de la Médiatrice [ici \[Lien\]](#).